



17 Mars 2027

13:30 – 16:00

53 avenue Paul Delorme

69580 Sathonay Camp

Attention notre partenaire a changé de local ! Nouvelle adresse : 53 avenue Paul Delorme, 69580 Sathonay Camp

// Pour qui ?

- Tous les jeunes à partir de 16 ans et demi bénéficiant d'un accompagnement socio-éducatif
- Avoir besoin de prendre confiance en ses capacités de conduite
- Avoir le projet de passer son permis de conduire

// Quoi ?

Od'As auto-école, qu'est-ce que c'est ?

Une auto-école sociale qui s'adapte en fonction des besoins exprimés.

Au programme :

Groupe de 3 jeunes sur une durée de 2h :

- Travail avec le jeune sur les prérequis du permis : démarches administratives, sensibilisation au vocabulaire...
- Simulation de passage au code de la route, pour tester ses connaissances sur la sécurité routière.
- Phase de conduite : tous en voiture avec Samir !
Respect du code la route, manipulation des commandes et du véhicule, capacité à assurer sa sécurité et celle des passagers....

Bilan individualisé de 30 minutes :

- Bilan avec le référent éducatif pour évaluer et connaître les moyens financiers et techniques adaptés aux capacités du jeune.

// Les objectifs

- Gagner en mobilité
- Me projeter dans mon projet de permis
- Donner envie de progresser et prendre confiance en soi et en ses capacités à mener mon projet jusqu'au bout
- Découvrir les lieux ressources et les aides pour passer le permis

// Comment participer ?

Les inscriptions ouvrent le premier lundi du mois précédant

- Pour inscrire un·e jeune, rendez-vous ci-dessous ☐☐ + mail itineraires@le-prado.fr sur le parcours permis du/de la jeune (passage ASSR, entraînement code, inscription autoécole etc...)
- Pour plus d'information ou désinscription, contactez itineraires@le-prado.fr

Attention, si vous créez une nouvelle "fiche jeune", vous devrez revenir sur cette page pour finaliser l'inscription en cochant son nom dans votre liste.

Seul le mail de validation d'inscription permet de vous assurer que l'inscription a été prise en compte !

ATTENTION : Le/la jeune aura un passage de conduite, il/elle doit porter des chaussures adaptées (pas de tongs, pas de talons...)